

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014 - 19H

ETAIENT PRESENTS :

	Présent	Excusé	Pouvoir	Absent		Présent	Excusé	Pouvoir	Absent
BEY Ophélie	X				LARUE Philippe		X	X	
BOUDRY Véronique		X	X		LOMBARD Nathalie		X	X	
CHAVANEL Laurent	X				PUZENAT Jessica	X			
CORNELOUP Séverine	X				QUILLIVIC Eliane	X			
DIRY Jean-Charles	X				RIZET Jean-Pierre	X			
DUMAS Martine	X				RUAUX Eveline		X		
DUTREMBLE Gilles		X	X		RYCHLIK Jean-Louis		X	X	
GAUDET Charles		X			SCHIAVONE Pascal		X	X	
LACOMBRE H.Gabriel	X				TILLIER Jacky	X			

AVAIENT DONNE POUVOIR :

Pascal SCHIAVONE avait donné pouvoir à Jean-Pierre RIZET
Nathalie LOMBARD avait donné pouvoir à Eliane QUILLIVIC
Véronique BOUDRY avait donné pouvoir à Jessica PUZENAT
Philippe LARUE avait donné pouvoir à Renée SAUNIER
Jean-Louis RYCHLIK avait donné pouvoir à Martine DUMAS
Gilles DUTREMBLE avait donné pouvoir à Laurent CHAVANEL.

Un scrutin à eu lieu, Eveline RUAUX a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUIN 2014

ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"

DESIGNATION DE DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES,

Madame le Maire rappelle que conformément au décret 2014-532 du 26 mai 2014, il est procédé à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs qui aura lieu dimanche 28 septembre 2014.

Cette élection se déroule sans débat et à bulletin secret. Les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément par les conseillers municipaux sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne sans panachage.

Chaque liste doit obligatoirement être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Après avoir exposé les règles, Madame le Maire indique que conformément au Code Electoral (article L284 à L286) le Conseil Municipal doit élire 5 délégués et 3 suppléants.

Une liste unique est déposée avec les candidats suivants :

- Jean Pierre RIZET - Renée SAUNIER - Charles GAUDET - Eveline RUAUX-
- Jean-Louis RYCHLIK - Eliane QUILLIVIC - Pascal SCHIAVONE - Martine DUMAS.

Le bureau électoral est constitué de :

- Madame le Maire, Renée SAUNIER, Présidente,
- Jean-Pierre RIZET - Charles GAUDET - Ophélie BEY - Séverine CORNELOUP.

Après dépouillement des 19 suffrages exprimés, Madame le Maire proclame les résultats :

Zéro bulletin "NUL"

ONT OBTENU 19 VOIX

- Jean Pierre RIZET
- Renée SAUNIER
- Charles GAUDET
- Eveline RUAUX
- Jean-Louis RYCHLIK
- Eliane QUILLIVIC
- Pascal SCHIAVONE
- Martine DUMAS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Secrétaire de séance,
Eveline RUAUX